

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DURABLES

**Arrêté du 27 juillet 2007 accordant un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « Permis de Mairy » (département de la Marne), aux sociétés Lundin International, Toreador Energy France, EnCore (E&P) Limited, conjointes et solidaires**

NOR : DEVE0762676A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, en date du 27 juillet 2007, le permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis de Mairy » est accordé aux sociétés Lundin International, Toreador Energy France, EnCore (E&P) Limited, conjointes et solidaires, pour une durée de quatre ans, à compter de la date de publication du présent arrêté au *Journal officiel* de la République française.

Conformément à l'extrait de carte au 1/100 000 annexé au présent arrêté, le périmètre de ce permis est délimité par les arcs de méridien et de parallèle joignant les sommets définis ci-après par leurs coordonnées géographiques, le méridien origine étant celui de Paris.

SOMMETS	LONGITUDE	LATITUDE
A	2,20 gr E	54,40 gr N
B	2,40 gr E	54,40 gr N
C	2,40 gr E	54,30 gr N
D	2,50 gr E	54,30 gr N
E	2,50 gr E	54,10 gr N
F	2,48 gr E	54,10 gr N
G	2,48 gr E	54,13 gr N
H	2,44 gr E	54,13 gr N
I	2,44 gr E	54,12 gr N
J	2,43 gr E	54,12 gr N
K	2,43 gr E	54,10 gr N
L	2,30 gr E	54,10 gr N
M	2,30 gr E	54,20 gr N
N	2,20 gr E	54,20 gr N

Ce périmètre délimite une surface de 444 kilomètres carrés environ.

*Nota.* – Cet extrait de carte ainsi que le texte complet de l'arrêté peuvent être consultés à la direction générale de l'énergie et des matières premières (bureau de la législation minière), 61, boulevard Vincent-Auriol, Paris (13<sup>e</sup>), ainsi que dans les bureaux de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Champagne-Ardenne, 2, rue Grenet-Tellier, 51038 Châlons-en-Champagne Cedex.

